



# FICHE D'INSCRIPTION CONGRESSISTE

## VOS COORDONNÉES

Mme  Mlle  M.

Nom : ..... Prénom : .....

Établissement/Organisme : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Courriel : .....

Adhérent AFIB :  OUI\*  NON

\* Merci de joindre la photocopie de votre carte d'adhésion 2010

## INSCRIPTION AUX ATELIERS\*

ATELIERS DU MARDI 5 OCTOBRE MATIN			
1 <sup>er</sup> choix : sélectionnez 4 ateliers parmi les 12 proposés			
ST		TR	
2 <sup>ème</sup> choix (si les ateliers de votre 1 <sup>er</sup> choix ne sont plus disponibles)			
ST		TR	

ATELIERS DU MARDI 5 OCTOBRE APRÈS-MIDI			
1 <sup>er</sup> choix : sélectionnez 2 ateliers parmi les 6 proposés			
ST		ST	
2 <sup>ème</sup> choix (si les ateliers de votre 1 <sup>er</sup> choix ne sont plus disponibles)			
ST		ST	

ATELIERS DU MERCREDI 6 OCTOBRE MATIN			
1 <sup>er</sup> choix : sélectionnez 3 ateliers parmi les 12 proposés			
FT		FT	
2 <sup>ème</sup> choix (si les ateliers de votre 1 <sup>er</sup> choix ne sont plus disponibles)			
FT		FT	

\* Les sujets proposés pour les ateliers sont indiqués dans le dépliant. L'enchaînement des ateliers est défini dans le programme des journées, il vous faut donc choisir vos ateliers sur les plages horaires définies.

## VEUILLEZ NOUS RETOURNER CE BULLETIN AU PLUS TARD LE 30 JUIN 2010 POUR BÉNÉFICIER DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS SUIVANT

INSCRIPTION SIMPLE <sup>(1)</sup>	ADHÉRENT AFIB	NON-ADHÉRENT AFIB
Inscription avant le 30 juin 2010	590 € TTC	690 € TTC
Inscription après le 30 juin 2010	640 € TTC	740 € TTC
INSCRIPTION RÉSIDENTIEL <sup>(2)</sup>	ADHÉRENT AFIB	NON-ADHÉRENT AFIB
Inscription avant le 30 juin 2010	690 € TTC	840 € TTC
Inscription après le 30 juin 2010	790 € TTC	890 € TTC

\* (1) incluant formation et 2 déjeuners du mardi et du mercredi (dont un buffet)

\* (2) incluant formation, 3 déjeuners (dont 2 buffets), les diners du lundi et mardi, les nuitées du lundi et mardi

---

## RÉGLEMENT ET CONDITIONS DE RÉSERVATION ET D'ANNULATION

Étant donné le nombre limité de disponibilité d'hôtels, toute demande de forfait résidentiel doit être effectuée le plus rapidement possible, et avant **le 30 juin 2010**. Passée cette date, nous ne garantissons les demandes que dans la limite des disponibilités, compte tenu d'autres événements aixois à cette période.

En cas d'annulation avant le 31 juillet, la totalité des droits d'inscription sera remboursée, déduction faite de 30 euros de frais administratifs et des frais d'hébergement. En cas d'annulation après le 1<sup>er</sup> août, aucun remboursement ne sera effectué. Toute annulation devra obligatoirement être formulée par courrier à l'adresse indiquée plus bas.

A réception de votre inscription, une convention de formation sera établie et adressée à l'organisme de votre choix dont les coordonnées sont à préciser ci-dessous :

Établissement/Organisme : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Représentée par .....

Pour une prise en charge dans le cadre de la formation continue, les références sont :

AFIB Numéro de formation continue : **54860091486**

Pour toute question ou suggestion, merci de prendre directement contact avec le comité d'organisation qui étudiera votre demande.

---

## LOGISTIQUE

Seriez-vous intéressé(e) par une visite de site le mercredi après-midi ?  OUI  NON

Si oui, merci d'indiquer votre préférence :

Le site Eurocopter  Société Supersonic Imaging  Société Sopro Comeg

L'inscription d'un accompagnant aux soirées est soumise à participation.

N'hésitez pas à contacter le comité d'organisation pour toute question.

Vous recevrez, en retour de votre inscription, une fiche récapitulative vous précisant les informations pratiques concernant votre séjour et participation au congrès, ainsi que la convention de formation.

**VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION EST À RETOURNER  
PAR COURRIER OU FAX AVANT LE 30 JUIN 2010 À :**

CH D'Aix en Provence DMO – Service Biomédical  
Journées AFIB 2010 – Centre Hospitalier du Pays d'Aix  
Avenue des Tamaris 13616 Aix en Provence Cedex 1  
T. : 04 42 33 50 15 / 51.33 • F. : 04 42 33 51 54